

Sommet Canada-Union européenne 2026

L'alliance entre le Canada et l'Union européenne doit être une alliance pour le climat

Déclaration commune du Réseau action climat Canada et du Climate Action Network Europe

27 octobre 2026



Nous saluons l'ambition et les aspirations qui sous-tendent le partenariat entre le Canada et l'Union européenne (UE), réunis à Montréal les 29 et 30 octobre pour mettre en place une Alliance pour l'avenir. Alors que le multilatéralisme se trouve à la croisée des chemins, que les relations commerciales sont utilisées comme moyen de pression pour intimider les autres pays et que la crise climatique continue de s'aggraver, ce partenariat représente une opportunité de défendre l'Accord de Paris, les principes démocratiques et de renouveler et de renforcer le multilatéralisme.

Bien que le [brouillon de la déclaration commune du Sommet Canada-UE 2026](#) reconnaisse « la menace existentielle que représentent les crises climatique, de la biodiversité, de la dégradation des terres et de la pollution », les propositions présentées ne répondent ni à l'urgence de ces crises interdépendantes ni à la nécessité de mettre fin à notre dépendance aux énergies fossiles. Alors que nous assistons ensemble aux effets dévastateurs des feux de forêt meurtriers de cet été, nous ne pouvons garantir notre sécurité énergétique ni renforcer notre résilience collective en nous contentant de reconnaître l'urgence du moment alors que nous continuons à produire et à exporter du pétrole et du gaz.

Une « Alliance pour l'avenir » doit mettre en place une architecture de coopération et de partenariat capable de mener avec courage notre planète, nos économies et nos sociétés vers un futur prospère. Les solutions sont à notre portée. Cette alliance doit accélérer l'adoption de technologies liées aux énergies renouvelables qui nous aideront à mettre fin à notre dépendance continue aux énergies fossiles, sources d'instabilité. Elle doit mener une action climatique ambitieuse qui renforce notre résilience, réduise les émissions nocives, favorise une transition juste à l'échelle mondiale et positionne le Canada et l'UE comme partenaires de confiance pour les pays du monde entier.

Un partenariat solide entre le Canada et l'Union européenne doit :

- **Renforcer les priorités climatiques, économiques et de sécurité énergétique** : un partenariat Canada-UE qui se veut tourné vers l'avenir doit proposer un modèle de coopération qui permet d'accélérer la transition vers les énergies renouvelables, de pérenniser nos économies, de renforcer la résilience climatique et la sécurité et la souveraineté énergétique globale.
- **Approcher la diversification des relations commerciales comme un vecteur de décarbonisation** : la coopération commerciale et énergétique doit favoriser la stabilité des économies des deux pays en réduisant notre dépendance aux énergies fossiles et en encourageant la mise en place d'une zone commerciale transatlantique propre.



- **Miser sur l'électrification fondée sur les énergies renouvelables, les réseaux électriques et l'efficacité énergétique** : un marché transatlantique tourné vers l'avenir contribue à la réalisation d'objectifs énergétiques ambitieux visant le développement de technologies d'électricité fondée sur les énergies renouvelables qui réduisent les émissions et les factures d'énergie, comme le stockage d'énergie, l'électrification industrielle, les thermopompes, et les véhicules électriques.
- **Démontrer ce qu'une coopération fondée sur des valeurs communes peut apporter** : une alliance forte entre le Canada et l'Union européenne doit préserver les valeurs qui sous-tendent la coopération internationale, le multilatéralisme climatique et le soutien continu au financement de la lutte contre les changements climatiques.
- **Réformer l'architecture financière internationale en faveur de l'action climatique** : le Canada et l'UE doivent collaborer avec les pays du Sud pour faire progresser une réforme juste et équitable de l'architecture financière internationale, renforcer l'ambition, la qualité et la mise en œuvre du financement climatique, faire avancer la mise en œuvre du nouvel objectif collectif quantifié (NOCQ) et donner un nouvel élan à la réalisation des engagements climatiques collectifs pris au titre de l'Accord de Paris.

Les détails d'une alliance pour le climat :

1. **Un partenariat Canada-UE solide doit renforcer les priorités climatiques, économiques et de sécurité énergétique** : un partenariat Canada-UE qui se veut tourné vers l'avenir doit proposer un modèle de coopération qui permet d'accélérer la transition vers les énergies renouvelables, de pérenniser nos économies, de renforcer la résilience climatique et la sécurité et la souveraineté énergétique globale. Le Canada et l'Europe sont confrontés aux effets dévastateurs des changements climatiques et aux coûts élevés d'une dépendance aux énergies fossiles. Ce partenariat doit montrer que l'action climatique est un impératif pour l'économie de demain, et que les solutions renouvelables nécessaires pour relever ces défis sont à notre portée : énergies renouvelables, électrification, réseaux électriques, efficacité énergétique, minéraux de transition assortis de garde-fous solides, protection des droits environnementaux et des droits des peuples autochtones, financement climatique et transition juste pour les travailleurs et travailleuses, et les communautés.

Le partenariat entre le Canada et l'UE doit offrir un modèle de coopération qui contribue à la fois à la prospérité économique et à la résilience économique. Outre la coopération en cas de feux de forêt et de vagues de chaleurs extrêmes, le programme de résilience climatique offre des possibilités de coopération entre le Canada et l'UE, notamment sur des mesures qui créent des synergies entre l'adaptation et l'atténuation (par exemple l'agroécologie, y compris les forêts/puits de carbone, les énergies renouvelables pour le refroidissement, l'accès à l'eau, etc.), mais aussi sur des mesures de résilience équitables pour les travailleurs et les communautés, alors que les impacts climatiques s'intensifient et que la transition énergétique s'accélère. Étant respectivement un grand producteur et un grand importateur d'énergies fossiles, les discussions sur leurs transitions et leurs défis respectifs constitueront un élément important de leur coopération, qui pourra s'appuyer sur les expériences de l'UE et ses politiques de transition juste dans certaines régions.



2. La diversification des relations commerciales doit être un vecteur de décarbonisation : la coopération commerciale et énergétique doit contribuer à la stabilité de l'économie des pays en réduisant notre dépendance aux énergies fossiles et en favorisant la souveraineté énergétique, la sécurité énergétique et un avenir durable des deux côtés de l'Atlantique. Les échanges commerciaux entre le Canada et l'UE doivent servir de vecteur à la décarbonisation et au développement des énergies renouvelables, en encourageant la mise en place d'une zone commerciale transatlantique respectueuse de l'environnement.

Le Canada ne devrait pas bénéficier d'exemptions ou de dérogations aux politiques de l'UE, tel que le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) alors que ces mêmes privilèges ne sont pas accordés à ses partenaires des pays en développement. Au contraire, le Canada doit renforcer sa tarification carbone nationale et s'efforcer d'atteindre une équivalence. Les deux partenaires doivent aussi retirer des accords commerciaux et financiers les dispositions relatives au règlement des différends entre investisseurs et États (RDIE), qui expose les gouvernements à des réclamations extrêmement coûteuses pour avoir pris des mesures climatiques légitimes, en veillant à ce que les règles commerciales favorisent, plutôt qu'elles n'entravent, une transition juste et la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris.

La [position du Conseil de l'Union européenne pour la COP31](#) établit explicitement un lien entre l'abandon des énergies fossiles, la sécurité énergétique et l'accessibilité financière. L'« Alliance pour l'avenir » du Canada et de l'UE doit traduire cet engagement en actions concrètes. L'UE ne doit pas simplement devenir pour le Canada le prochain « États-Unis » à qui exporter son gaz naturel liquéfié (GNL), mais un partenaire dans la construction d'une économie résiliente, abordable et juste, fondée sur les énergies renouvelables.

Les deux parties se sont engagées à répondre à l'appel lancé lors du premier bilan mondial (Global Stocktake) en faveur d'une transition vers l'abandon des énergies fossiles de manière juste, ordonnée et équitable. Des États membres, dont la France, les Pays-Bas et l'Allemagne, ont également entrepris d'élaborer des feuilles de route nationales visant à éliminer progressivement les énergies fossiles, tandis que les priorités de l'UE en matière de diplomatie climatique et énergétique pour 2026 reconnaissent les risques liés aux importations d'énergies fossiles et la nécessité de recourir à des énergies renouvelables. Ces signaux ne sont toutefois crédibles que s'ils se traduisent par des actions concrètes. Les deux pays ont encore du chemin à parcourir pour aligner leurs politiques sur une transition juste vers l'abandon des énergies fossiles. Les contrats à long terme portant sur le GNL risquent de créer des actifs inexploitable, de piéger les consommateurs dans le financement d'infrastructures coûteuses liées aux énergies fossiles et de compromettre les objectifs climatiques.¹ Le GNL n'est pas [une énergie à faible empreinte carbone](#) : les fuites de méthane, la liquéfaction et le transport maritime contribuent à ses émissions. L'étude de faisabilité proposée concernant l'achat de GNL confirme ce que nous savons déjà : le GNL est une impasse à un moment où [la demande européenne en gaz devrait baisser](#), laissant tant le Canada que l'UE avec des infrastructures destinées à devenir des actifs échoués et à retarder la transition dont nous avons besoin. Plutôt que de renforcer la dépendance aux énergies fossiles, le

¹ La demande de gaz de l'UE devrait baisser pour s'établir à environ 190 milliards de mètres cubes d'ici 2030, et selon les prévisions, la production européenne pourrait couvrir la majeure partie de la demande restante d'ici 2040.



Canada et l'UE devraient investir dans les énergies renouvelables, l'électrification fondée sur les énergies renouvelables et les infrastructures qui y sont liées, nécessaires à notre prospérité future.

Le Canada étant [en retard pour atteindre son objectif](#) de carboneutralité d'ici 2050, au lieu de développer des projets liés aux énergies fossiles, il devrait investir des fonds publics dans la promotion des projets pour [Voir grand](#) destinés aux énergies renouvelables de demain, afin de pérenniser nos économies et de protéger les ménages contre les chocs liés aux prix du pétrole et du gaz.

3. Un partenariat énergétique entre le Canada et l'UE doit miser sur l'électrification fondée sur les énergies renouvelables², les réseaux électriques et l'efficacité énergétique : le [brouillon de la déclaration commune du Sommet Canada-UE](#) passe sous silence une opportunité majeure, là où les aspirations du Canada à devenir une « superpuissance énergétique » rejoignent celles de l'Europe à devenir [le premier « électro-continent »](#). Un marché transatlantique qui favorise la réalisation d'objectifs énergétiques ambitieux et vise le développement de technologie d'électricité fondée sur les énergies renouvelables permettrait de réduire les émissions et les factures d'énergie, comme le stockage d'énergie, l'électrification industrielle, les thermopompes, et les véhicules électriques. L'électrification doit être alimentée par des énergies renouvelables durables et comporter des garanties en ce qui concerne les sources d'énergie, l'autosuffisance, l'efficacité énergétique, le consentement libre, préalable et éclairé (FPIC) pour les communautés autochtones et les communautés concernées et les plus impactées, l'accessibilité financière, de même qu'une prise en compte directe de l'impact climatique et de la consommation énergétique des centres de données d'intelligence artificielle.

4. Démontrer ce qu'une coopération fondée sur des valeurs communes peut apporter : une alliance forte entre le Canada et l'Union européenne doit préserver les valeurs qui sous-tendent la coopération internationale, le multilatéralisme climatique et le soutien continu au financement de la lutte contre les changements climatiques. Nous saluons le lancement de l'initiative « [Partenaires pour le multilatéralisme](#) » rassemblant le Canada, l'UE, l'Australie, la Barbade, le Brésil, l'Inde et le Kenya dans un effort commun pour renouveler et renforcer le système multilatéral.

Le regain d'intérêt du Canada pour la coopération entre puissances moyennes est une étape importante, mais les paroles doivent se traduire en gestes. Les deux partenaires doivent collaborer pour faire de la réforme multilatérale une priorité de leur politique étrangère et travailler en particulier avec les pays du Sud afin de tracer une voie crédible vers une transition juste, une transition dans laquelle le commerce, la technologie, la finance et la coopération économique internationale contribuent à l'action climatique et au développement durable.

5. Réformer l'architecture financière internationale en faveur de l'action climatique : l'engagement du Canada en matière de finance climatique après 2025 représente une occasion de collaborer avec l'UE ainsi que pour renforcer l'ambition, la qualité et la mise en œuvre de la finance climatique et de faire progresser la mise en œuvre du nouvel objectif collectif quantifié (NOCQ). C'est aussi l'opportunité de donner un élan aux pays européens afin qu'ils respectent leurs engagements climatiques collectifs pris au titre de l'Accord de Paris.

² Nous définissons les infrastructures liées aux énergies renouvelables comme comprenant la production d'énergie solaire, éolienne, géothermique et hydroélectrique à petite échelle, les systèmes de stockage d'énergie par batterie et le transport d'électricité.



Mais la finance climatique ne suffit pas à elle seule. Le Canada et l'UE doivent collaborer avec les pays du Sud pour faire avancer une réforme juste et équitable de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et des autres banques multilatérales de développement, permettant un accès plus large aux financements pour le climat et le développement durable. Leur statut d'actionnaires majeurs confère au Canada et aux États membres de l'UE une influence considérable pour mener à bien ces réformes. Partenaires, ils doivent également soutenir la coopération fiscale internationale, notamment par le biais de la Convention fiscale des Nations unies, tout en [réorientant les flux financiers loin de l'expansion des énergies fossiles](#).